

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Rapport de Jury

SESSION 2017

Présenté par Michel ROUQUETTE

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées Orientales,
Président du jury.

SOMMAIRE

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS.....	4
1. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ.....	5
1.1. Épreuve de français.....	5
1.2. Épreuve de Mathématiques.....	11
1.3. Épreuve de langue régionale (optionnelle).....	15
1.3.1. Troisième épreuve écrite : Catalan.....	15
1.3.2. Troisième épreuve écrite : Occitan.....	21
2. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION.....	22
2.1. Première épreuve orale : Mise en situation professionnelle dans un domaine du choix du candidat.....	22
2.2. Deuxième épreuve orale : EPS / Entretien à partir d'un dossier.....	24
2.3. Troisième épreuve Orale : Langue régionale (optionnelle).....	26
2.3.1. Troisième épreuve orale : Catalan.....	26
2.3.2. Troisième épreuve orale : Occitan.....	30

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU JURY

Dense, par les perspectives de travail qu'il révèle et les pistes de réflexion qu'il suggère, riche de ses analyses et des exemples nombreux qu'il développe, le rapport élaboré par les membres du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles est un travail de très haute tenue.

Il est aussi le fruit d'une réflexion collective conduite par l'ensemble des examinateurs et des correcteurs qui ont à cœur tout à la fois de rendre compte des réussites nombreuses des candidats dont ils ont reconnu l'engagement et le mérite, et de permettre à ceux de la session prochaine de mieux percevoir et de mieux cerner ce qui est réellement attendu d'eux. Il sera donc pour ces derniers un outil de travail, un guide méthodologique, un recueil de conseils et d'informations utiles, une sorte, en somme, de viatique qui les accompagnera tout au long de leur année de préparation. L'enjeu est bien pour eux de comprendre et l'esprit, et la finalité de ce concours exigeant dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 19 avril 2013.

Cette année de préparation est en effet une année importante parce qu'elle est un gage de réussite non seulement pour le concours lui-même mais aussi pour l'entrée dans le métier.

A n'en pas douter, les préconisations formulées par les correcteurs et les examinateurs permettront de cerner les attentes des membres du jury dont le premier objectif est bien de repérer et de reconnaître les qualités recherchées chez un futur professeur. Il s'agit bien en effet de permettre à chaque candidat de révéler les potentialités qui sont les siennes et de faire la preuve de ses capacités de questionnement, d'analyse et de raisonnement à travers un cheminement intellectuel qui constitue, au fond, l'essence même et la trame du métier de professeur.

Que la lecture de ce rapport permette aux candidats de la session 2018 de renforcer leur motivation et les aide à amorcer la réflexion de fond qui sera pour chacun d'entre eux le meilleur gage de réussite possible !

Qu'elle les aide aussi à s'interroger sur le sens du métier complexe auquel il les aidera à accéder et sur les compétences nombreuses qui seules en rendront l'exercice possible.

Le président du Jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

Seuils d'admissibilité et d'admission par concours

CRPE ENSEIGNEMENT PUBLIC SESSION 2017	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre postes	Nombre d'admis Liste Principale
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	3770	1435	10.81	866	831	12.46	432	445
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	64	14	12.5	6	6	13.96	3	3
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	29	12	8.5	8	8	10.21	7	4
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	30	12	8.5	10	10	10.16	8	7
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC PUBLIC	827	258	10	126	125	11.42	60	60
2nd INTERNE PUBLIC	331	73	8.5	59	57	10.15	40	31
TOTAL	5051	1804		1075	1037		550	550

CRPE ENSEIGNEMENT PRIVE SESSION 2017	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre postes	Nombre d'admis Liste Principale
CONCOURS EXTERNE PRIVE	434	107	9.5	68	63	10.33	35	35
CONCOURS SECOND INTERNE PRIVE	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert	Non ouvert
CONCOURS EXTERNE PRIVE SPECIAL LR CATALAN	5	2	12.5	1	1	10	1	0
CONCOURS EXTERNE PRIVE SPECIAL LR OCCITAN	14	9	8.5	8	7	10.44	7	5
TOTAL	453	118		77	71		43	40

1. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1.1. Épreuve de Français

Éléments statistiques

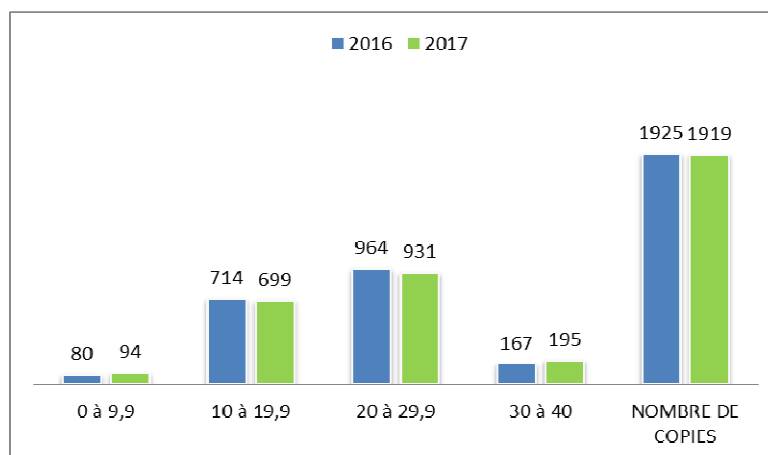
L'épreuve 2017 se caractérise par des résultats globaux, en français, légèrement supérieurs à ceux de 2016. Il semble donc qu'une hausse progressive des résultats de l'académie se confirme depuis la redéfinition de l'épreuve en 2014. Les progrès réalisés par les candidats portent notamment sur la première partie de l'épreuve, qui témoigne de leurs efforts pour réussir cet exercice de lecture exigeant et complexe. La préparation en ESPE, la lecture des différents rapports de jury, la fréquentation régulière de textes littéraires au cours de l'année de préparation et une meilleure prise en compte des attentes de l'épreuve sont sans doute des facteurs de réussite, réussite facilitée par un corpus peut-être plus aisé à appréhender.

La moyenne des 1919 copies corrigées est de 21,04/40. Pour rappel, la moyenne de la session 2016 était de 20,01 pour 1925 copies.

La médiane se situe cette année à 21/40, soit légèrement en dessous de la moyenne de l'épreuve. La répartition autour de la médiane traduit également la qualité de la session puisque le quartile inférieur se situe à 16,5/40 et le supérieur à 25,5/40. Le tableau suivant donne en bleu la répartition autour de la moyenne, en rouge la distribution statistique par quartile autour de la médiane.

	Moyenne	Médiane	Total
	21,04	21	1919 candidats
Note minimale	2,5		
Note maximale	40		
Notes inférieures à 20/40	793 => 41,3 %		
Notes égales ou supérieures à 20/40	1126 => 58,6 %		
Quartile inférieur		De 2,5 à 16,5/40	480 candidats
Quartile supérieur		De 25,5 à 40/40	480 candidats

Le tableau suivant détaille l'évolution des résultats entre les sessions 2016 et 2017 en tranches de notes obtenues. On remarque une légère augmentation des quartiles inférieur et supérieur en 2017, et ce d'une manière plus significative pour les très bonnes copies qui obtiennent une note égale ou supérieure à 30/40 (8,6% en 2016 et 10,1% en 2017).



En conclusion, les résultats pour l'épreuve de français du concours 2017 sont encourageants, en hausse régulière, et se soldent par quelques excellentes performances supérieures à 30/40. En outre, trois candidats obtiennent une note supérieure à 37/40, dont un(e) la note maximale, alors que la note maximale pour la session 2016 était de 37,75.

Première partie de l'épreuve : la question sur les textes

1919 copies :

Inférieures à M	Moyenne	Supérieures à M
955	6,16	924

Le rapport 2016 de l'académie de Montpellier comporte de précieuses indications méthodologiques que les candidats à la session 2018 gagneront à (re)lire. Nous souhaitons plutôt mettre l'accent sur un autre aspect essentiel des textes littéraires, révélé par ce corpus, à savoir le système de valeurs et de représentations singulières et collectives qu'ils véhiculent.

Le corpus de la session 2017 comprend quatre textes évoquant la notion de monstruosité, en référence à l'entrée des programmes du cycle 3, « le monstre aux limites de l'humain ». Il se caractérise, comme en 2016, par sa diversité générique et chronologique puisque les quatre passages représentent des jalons importants dans l'histoire littéraire, depuis l'idéal chevaleresque médiéval jusqu'au pessimisme désenchanté de Ionesco : nous avons donc deux extraits de pièces de théâtre (*Phèdre*, Racine ; *Rhinocéros*, Ionesco) et deux passages narratifs (un roman médiéval, *Yvain ou le chevalier au lion*, Chrétien de Troyes ; *Notre dame de Paris*, Victor Hugo). Ces quatre textes mettent en lumière différents aspects d'une monstruosité « travaillée » par la fiction littéraire. Qu'il s'agisse de l'effroi suscité par le récit horrifique de Thémamène, du désarroi d'un Bérenger recherchant en vain la conformité dans la monstruosité et, réciproquement, la monstruosité dans la conformité, de la charge symbolique et édificatrice d'un combat épique entre deux créatures merveilleuses ou de l'extraordinaire entrée en scène du personnage de Quasimodo dont l'apparence physique, terrible, masque mal les qualités héroïques et humaines, on attendait des candidats qu'ils analysent avec finesse « la relation entre monstruosité et humanité », sans se contenter de paraphraser les textes.

Le jury a pu se féliciter de la bonne qualité générale des productions (M = 6,16) qui peinent encore néanmoins à dépasser la description des textes. Plusieurs constats s'imposent : en premier lieu, un nombre important de candidats a été désorienté, dans l'extrait de *Rhinocéros*, par les très nombreuses didascalies dont la visée n'a pas toujours été comprise, alors que les autres extraits n'ont pas posé de problème particulier de compréhension. En conséquence, ce passage a moins été exploité par les candidats. En second lieu, comme pour les sessions précédentes, on observe des difficultés récurrentes dans la manière d'organiser des idées. Nous verrons plus bas en quoi la lecture fine du corpus peut permettre de déjouer les pièges des plans artificiels.

Pour commencer, le jury conseille aux candidats de procéder à une première lecture des textes afin d'en dégager les grandes caractéristiques génériques, sémantiques et stylistiques, condition nécessaire pour procéder à la construction d'un propos argumenté. Cette analyse doit considérer le fait littéraire comme un compromis entre l'univers singulier d'un auteur et un système de représentations et de valeurs plus ou moins conscients propres à un contexte (un lieu, une époque). Si les auteurs

aspirent à gagner une certaine forme d'universalisme, leur propos s'inscrit dans des contextes singuliers sur le plan culturel, religieux, historique, linguistique, sociologique... Ce contexte les construit et les nourrit, même s'ils s'efforcent de s'en distinguer, comme Victor Hugo dans sa volonté farouche de faire évoluer la société, par exemple, en inversant les valeurs entre les institutions et Quasimodo, être difforme et méprisé. Chrétien de Troyes, par exemple, écrit pour une caste puissante et cultivée, numériquement très faible, dans un monde pétri de symboles, de métaphores et d'allégories, propre au paganisme celtique et au christianisme ; il confère à ses personnages des vertus et des vices sans rapport avec leur réalité objective (le lion n'est pas meilleur que le serpent), mais qui correspondent à un système de valeurs très codifié auquel devrait se conformer la noblesse, mais le monde qu'il décrit, à savoir la cour arthurienne, est un univers mythique, merveilleux, fantasmé et magnifié par le temps. Si, moins sujette à l'anthropocentrisme et l'anthropomorphisme, notre société n'accorde plus aussi systématiquement de caractéristiques morales aux serpents, aux requins, aux araignées et autres hyènes, tel n'était pas le cas au Moyen-Age où les valeurs s'inscrivaient dans des apparences et des correspondances qui organisaient le monde : le serpent, dans la tradition biblique, symbolise le mal et rappelle le péché originel, tandis que le lion concentre des qualités positives de force, de courage, de loyauté, de gratitude qui donnent sens au choix d'Yvain : le lion d'Yvain n'est pas sans rapport avec celui de saint Jérôme¹. Or, si le 17^{ème} siècle français est également très chrétien, on ne saurait lire avec les mêmes filtres un passage de Racine, dans lequel la monstruosité révèle l'humanité tragique du héros confronté aux passions, dans un combat perdu d'avance ; au 20^{ème} siècle, en revanche, dans le dénouement de la pièce *Rhinocéros*, la monstruosité s'incarne tantôt dans l'animalité factice des pachydermes, tantôt dans l'humanité à laquelle se résout finalement Bérenger, un peu par dépit, signe du bouleversement des valeurs politiques, morales et religieuses de la première moitié du siècle. L'histoire des idées, les crises religieuses, les découvertes, les révolutions, les guerres, l'épreuve brutale des totalitarismes, leur lot de tragédies, les migrations humaines, tout cela a considérablement modifié les valeurs qui constituent l'univers des écrivains, valeurs que les candidats doivent connaître dans leurs grandes lignes afin de mieux lire les textes.

En second lieu, la lecture de ces textes de fiction doit conduire les candidats à identifier simplement ce que les auteurs nous donnent à voir, afin d'établir entre eux des relations : le lion, le serpent, le rhinocéros, renvoient avant tout à des référents reconnaissables et aisément identifiables, bien que les lions ne courent ni les rues ni la campagne champenoise du 12^{ème} siècle. En revanche, le monstre évoqué par Thérémène relève d'une vision fantastique d'autant plus terrifiante que l'on peine à en identifier les formes : son caractère hybride et ses dimensions relevant de la fantasmagorie, c'est avant tout par la terreur qu'il suscite que le monstre se dessine. La force évocatoire et incantatoire du récit tragique renvoie le spectateur à ses propres angoisses et à ses démons intérieurs : quoi de mieux pour signifier le combat de l'homme contre ses passions ? Enfin, Victor Hugo, par les jeux d'opposition dans lesquels il excelle donne à voir au-delà d'une apparence difforme, tenant de la minéralité, de l'animalité, et de l'humanité déformée, la beauté touchante d'un être pétri d'humanité, de tendresse et de douceur face à une société cruelle qui en a fait un « rebus ». Le jury regrette cette année encore les contresens que construisent le plus souvent une lecture superficielle et la propension à vouloir faire dire aux textes ce qu'ils ne disent pas, alors qu'une simple lecture attentive, comme on l'a vu, devrait permettre d'éviter les écueils d'une interprétation erronée.

Enfin, le présent rapport voudrait montrer que l'organisation du propos ne peut guère se faire en dépit des textes, malgré eux, pour ainsi dire, dans un système d'opposition binaire qui en précéderait l'analyse, en traitant par exemple, dans un paragraphe deux textes, et dans un second, deux autres. La structure du propos doit pouvoir répondre à une problématique qui rende compte des textes, il est donc indispensable de la dégager ; on peut, par exemple, s'interroger sur ce que donne à voir la monstruosité dans la littérature, en comparant les textes de manière à identifier les continuités, les ruptures et la singularité des auteurs ; cela revient à observer comment le monstre et l'altérité révèlent l'humanité ; on pouvait également montrer comment la monstruosité procède avant tout du regard de l'autre, en accordant à la dimension spectaculaire de ces textes une attention particulière (regard d'Yvain, de la foule et du narrateur sur Quasimodo, de Thérémène et des athéniens, de Bérenger et des spectateurs sur lui-même...). On voit par-là que le plan progressera selon une logique d'idées, et non par une confrontation artificielle. Cette capacité se construit d'autant mieux que l'entraînement est régulier. Le jury se félicite enfin de la très faible proportion de réponses qui ne croisent pas les textes du corpus.

En guise de conclusion, on signalera, plutôt que les erreurs d'interprétation les plus graves, quelques analyses particulièrement pertinentes, qui s'inscrivent dans des problématiques judicieusement choisies, comme cette proposition qui évoque les combats de l'homme comme un aspect de la condition humaine : « Dans les mythes, les monstres représentent l'inverse de l'humanité, de la culture et de la civilisation, c'est pourquoi l'homme qui les combat est un héros, un modèle qui porte en lui des qualités nobles telles que le courage, la dévotion et le sens de la justice. Yvain tout comme Hippolyte représentent des héros classiques qui combattent contre le mal. Pourtant, dans un registre plus contemporain, Bérenger peut aussi apparaître comme un héros qui décide finalement d'affronter les rhinocéros pour sauver l'humanité. » Dans une autre copie, la monstruosité est perçue sous un aspect positif : « Lorsque tout les oppose, la monstruosité peut servir à mettre en valeur l'humanité par effet de

¹ Ce dernier aurait retiré une épine de la patte d'un lion, ce qui lui a valu l'amitié et la reconnaissance du fauve. La culture populaire regorge de ce type d'anecdotes qui traduisent une relation fraternelle, souvent teintée de domination de l'homme sur l'animal.

contraste. C'est le cas dans *Phèdre* où le lexique et le registre utilisés pour décrire le monstre en font une bête en tout point terrifiante : "un monstre furieux", "sauvage". Cette monstruosité ne fait que mettre en exergue le courage et la bravoure d'Hippolyte. [...] Le monstre permet à l'humanité de se révéler [...] ». Nous citerons pour finir comme problématique féconde, celle où le candidat organise son propos autour de la manière dont les auteurs caractérisent et exploitent l'ambivalence entre monstruosité et l'humanité, à partir de critères d'ordre physique et psychologique saisis dans le corpus.

Seconde partie : connaissance de la langue

Inférieures à M	Moyenne sur 11	Supérieures à M
976	5,75	938

Quatre champs de la langue étaient concernés par cette question : la synonymie, la valeur des temps verbaux, l'orthographe du son [e], les pronoms personnels.

Les résultats montrent que les connaissances sont encore fragiles pour bien des candidats dont seulement 168 obtiennent une note entre 9 et 11.

Les champs les moins bien maîtrisés concernent la valeur des temps et la reconnaissance des pronoms personnels, d'abord, en raison d'une connaissance insuffisante de la terminologie en vigueur et des notions (valeur, formes des pronoms), ce qui rend les candidats enclins aux confusions entre les pronoms et les déterminants (son, sa, ses), entre les participes et les adjectifs, entre le conditionnel et le futur, entre l'indicatif et le subjonctif. Ne sont pas rares non plus, pour les mêmes raisons, les réponses lacunaires : omission récurrente des pronoms « se », « moi », « eux-mêmes » ; absence d'identification des valeurs des temps ou, plus souvent encore, de justification. Il n'est pas étonnant, en effet, que des candidats qui peinent à identifier les éléments les plus simples de la langue ne soient pas en mesure d'en justifier l'emploi.

Les exercices d'identification doivent être systématisés de manière à acquérir des automatismes qui feront gagner des points et du temps le jour de l'épreuve et libéreront autant d'énergie cognitive pour répondre aux exercices les plus complexes. Nous l'avons déjà écrit, mais il ne semble pas admissible que de futurs professeurs ne soient pas parfaitement rompus à l'art d'identifier et d'expliquer la plupart des phénomènes les plus simples du système de la langue. Les exercices en ligne les mieux conçus doivent permettre un entraînement régulier soutenu par les cours et les meilleures publications préparant à l'épreuve. Mais ce travail se doit nécessairement d'être approfondi par la conscientisation des rôles des mots dans les énoncés : la confusion entre pronom et déterminant procède en effet des difficultés à comprendre à quoi servent l'un et l'autre, alors que l'étymologie de ces mots donne de précieuses clés. En voici deux exemples en lien avec le sujet de la session 2017. Le mot *pronom*, formé avec le préverbe *pro* (à la place de, en guise de, pour), évoque un phénomène de substitution, de remplacement, par conséquent, il signale l'absence d'un autre mot, le *nom* ; le mot *déterminant*, en revanche, suggère la présence d'un autre mot qui est « déterminé » :

- « J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils » : « j' » est mis à **la place du nom** « Théràmène » (par conséquent, le nom « Théràmène » est absent du syntagme « J'ai vu Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils » ;
- « votre malheureux fils » = « votre » précède le nom « fils », **dans le même syntagme**, pour lequel il apporte des précisions qui le **déterminent** (masculin, singulier, possessif) permettant d'identifier Thésée comme père.

En tant que substitut du nom, le *pronom* renvoie à une réalité identifiable dans le contexte et quantifiable contrairement au déterminant. Par essence, pronom et déterminant ne peuvent jamais être mis en concurrence : le premier, par substitution, qui embrasse les fonctions du nom, est alors articulé au verbe ; le second, dont on a vu qu'il donne des indications sur le nom, comme les adjectifs, trouve sa place légitime dans le groupe nominal : un groupe comme « le malheureux fils de vous*... » où le pronom deviendrait complément de détermination du nom n'est pas admis par l'usage de la langue française, pas plus qu'on ne dirait « jusqu'au fond de nos *nôtre* s'est glacé* », énoncé linguistiquement inacceptable, à la place de « Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé ».

En ce qui concerne les verbes, il convient de mettre systématiquement en relation la morphologie et les valeurs temporelles et modales, en se demandant ce que nous apprennent les formes verbales dans un contexte précis d'énoncé : une approche essentiellement morphologique n'a guère de sens et risque de mettre les candidats en difficulté. Ce rapport ne saurait évoquer ces valeurs pour lesquelles les grammaires de référence donnent de précieuses indications.

Troisième partie : analyse des documents didactiques

Inférieures à M	Moyenne sur 13	Supérieures à M
888	6,45	982

La troisième partie de l'épreuve permet d'évaluer les capacités d'analyse des candidats auxquels sont soumis des supports d'enseignement. Les documents de la session 2017 permettaient d'envisager la complémentarité des compétences de lecture et d'écriture d'élèves du cycle 3, autour du thème de *l'Odyssée* d'Homère. Ils s'inscrivent par conséquent soit dans l'entrée « héros, héroïnes et personnages » des CM1-CM2, ou dans les entrées du programme de 6° « résister au plus fort » et « le monstre aux limites de l'humain », et introduisent une forme de continuité à l'intérieur du cycle. L'originalité et l'intérêt du corpus tiennent également à sa dimension diachronique, puisqu'il inscrit les gestes professionnels de l'enseignant dans un processus didactique, depuis la conception de la séquence d'enseignement jusqu'à l'évaluation de productions d'élèves, conformément au référentiel des compétences de 2013 : « Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique », « Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves » et « Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ».

Les résultats globaux de cette partie de l'épreuve semblent assez médiocres, malgré son ancrage professionnel et l'accent mis sur des compétences clés (lire, écrire). Si la plus grande partie des résultats s'établit autour de la moyenne, très peu de candidats en obtiennent d'excellents : 228 candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 10/13, dont 37 seulement supérieure à 12 points. Une analyse plus fine des réponses révèle qu'en raison d'une maîtrise approximative des compétences du socle et des programmes, les candidats peuvent difficilement exercer leur esprit critique. Par conséquent, l'analyse porte principalement sur les productions d'élèves et la compétence écrire, aux dépens des choix pédagogiques et des documents retenus par le professeur. Or, le choix du sujet et les questions invitaient précisément les candidats à observer avec précision les documents pédagogiques de manière à comprendre les choix de l'enseignant et leurs conséquences sur le plan didactique, notamment à travers les productions des élèves. Comme le signale fort pertinemment un membre du jury : « Les documents et les questions amenaient les candidats à s'interroger sur les choix qui sous-tendent l'élaboration d'une séquence : de la sélection des supports jusqu'à celle des compétences visées. La séquence est bien envisagée comme un tout. De plus, la production de l'élève permettait une mise en valeur de la (lourde) responsabilité de l'enseignant envers l'apprenant : les errances du second pouvant être la conséquence des erreurs du premier. »

On souligne également le fait que les candidats n'aient pas toujours saisi la compétence de lecture dans une acceptation large, incluant l'observation et l'écoute, d'autant que cet aspect du travail des élèves pouvait faire l'objet d'une critique constructive, étant donné l'inadéquation entre le support et les attentes de l'enseignant. Il convient donc que les candidats s'entraînent à peser, avec bon sens, le pour et le contre, même si leur connaissance très limitée du terrain rend cet exercice difficile. De plus, s'obliger à justifier son propos permet d'échapper à la forme descriptive, dans laquelle s'égarèrent parfois les candidats, et doit les conduire à prendre davantage de risque, partant, à argumenter. On voit combien la connaissance fine des programmes, des concepts didactiques, et une première approche du terrain formera une solide base à leur réflexion.

Le jury encourage ainsi les étudiants qui se préparent à ce concours de recrutement à mettre en relation, dans un processus de construction des gestes professionnels :

- Les attentes institutionnelles (le socle, les programmes dans le contexte des cycles).
- Les connaissances indispensables en didactique et en pédagogie, à l'appui des travaux de la recherche.
- L'observation sur le terrain des pratiques de classe, de scénarios pédagogiques, de captations vidéo...

En d'autres termes, et au risque de paraphraser les précédents rapports de jury, il convient que les candidats envisagent la préparation au concours de recrutement de professeur des écoles non seulement comme un moyen de se forger des connaissances théoriques fondamentales mais aussi comme un véritable temps de formation professionnelle, qui sera très utile aux lauréats pour acquérir rapidement les gestes professionnels les plus efficaces, une fois sur le terrain.

Maîtrise de la langue

Inférieures à M	Moyenne sur 5	Supérieures à M
1014	3,06	905

Le barème national de l'épreuve invite à prendre en compte, dans la limite de cinq points, la maîtrise de la langue française. Chaque année, le jury constate à peu près les mêmes erreurs dont certaines, certes en partie imputables à l'angoisse de l'épreuve, ont pour cause une maîtrise encore fragile de la langue. L'évaluation des 1919 copies de cette session met en évidence deux aspects. Même si le résultat global se caractérise par une moyenne à 3,06/5, il n'en reste pas moins que plus d'un millier de candidats montrent des fragilités dans la compétence « écrire », en grande majorité en morphosyntaxe et en orthographe. Rappelons que les candidats admis seront évalués, au cours de leur stage dans la compétence suivante : « Maîtriser la langue française à des fins de communication », qui se décline en deux types de gestes professionnels : « Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle » et « Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves ». Il s'agit donc d'accorder à cette compétence toute son attention et de s'y préparer sans attendre ; il serait illusoire de croire que l'on peut combler ces lacunes au cours d'une année de stage ; les rapports précédents donnent des pistes que les futurs candidats pourront suivre. La vertu des exercices autocorrectifs, des correcteurs d'orthographe et de grammaire, lorsqu'ils sont bien choisis et bien utilisés, n'est plus à démontrer. Ces outils doivent encourager la réflexion sur la langue, et à cet égard, jettent un pont entre les deux sous-compétences que l'on vient d'évoquer.

1.2. Epreuve de Mathématiques

Rappelons en guise de préambule que l'épreuve, d'une durée de quatre heures, vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Cette épreuve est notée sur 40 points et comporte trois parties :

- Une première partie, notée sur 13 points et constituée d'un problème ;
- Une deuxième partie, notée également sur 13 points et constituée de plusieurs exercices ;
- Une troisième partie, notée sur 14 points, qui consiste dans l'analyse d'un dossier.

Chaque partie se décline en questions et, parfois, sous-questions, indépendantes les unes des autres, chacune pouvant, si besoin, être traitée dès lors que le résultat des questions précédentes est admis.

Notons de plus que :

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

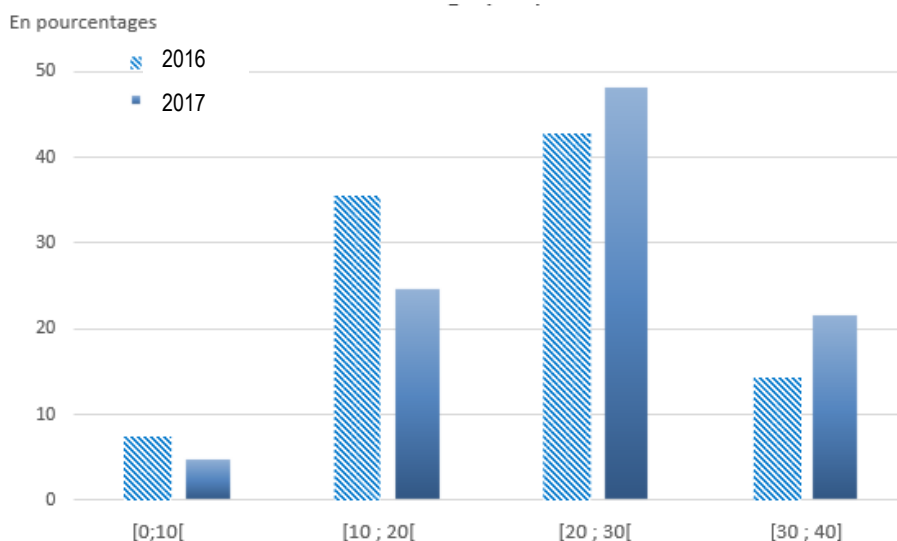
Eléments statistiques

Pour cette session, la moyenne des 1895 copies corrigées est de 23,4 sur 40. Le nombre de candidats est stable par rapport à la session 2016 (1898 candidats).

Remarquons dans un premier temps, que, comme les années précédentes, moins de candidats se présentent à l'épreuve de mathématiques qu'à l'épreuve de français qu'ils passent d'abord.

La moyenne est en légère hausse si on la compare à celle de la session précédente. On ne peut cependant pas dégager de tendance dans l'évolution de cette moyenne depuis la mise en place du concours selon les modalités fixées par l'arrêté du 19 avril 2013 : depuis la session 2014, les moyennes ont été successivement de 22,7 puis de 26,67 et enfin de 21,13 en 2016.

Le graphique suivant détaille l'évolution des notes entre les sessions 2016 et 2017 :



On constate donc que cette hausse de la moyenne s'accompagne d'une hausse des effectifs des bonnes et excellentes copies et d'une baisse du nombre de copies dont la note a été éliminatoire. Ainsi, 107 copies ont une note comprise entre 35 et 40 – 48 pour la session précédente – et 95 copies ont une note comprise entre 0 et 10 – 139 l'an dernier. La note maximale est de

39,5. Ces résultats sont encourageants et témoignent d'un investissement sans doute important dans la préparation au concours.

53 % des candidats ont une note supérieure ou égale à la moyenne, ce qui pourrait sembler étonnant au regard du pourcentage lors de la session 2016. En fait, le pourcentage de copies ayant une note supérieure ou égale à 21,16, la moyenne de la session précédente, est à présent de 64,2 contre 57,2 l'an dernier.

La première partie de l'épreuve est celle qui a été le mieux réussie, avec une moyenne de 9,07 sur 13, la deuxième a par contre été celle pour laquelle les candidats ont eu le plus de difficultés, la moyenne étant de 6,41 sur 13. La moyenne de la troisième partie est de 8,78 sur 14. Notons toutefois que le total maximal de points a toujours été atteint pour chacune des parties ou chacun des exercices.

Remarques et observations relatives à l'épreuve 2017

Remarques et conseils généraux

S'agissant d'un concours conçu pour des candidats qui se destinent au métier de professeur des écoles, le jury est particulièrement attentif aux qualités d'organisation et de clarté dans le propos, ainsi, cela va de soi, qu'à la maîtrise de la langue. Pour tenir compte de ces éléments, ce sont jusqu'à 5 points qui peuvent être retirés du total de la copie.

Si le soin apporté à la présentation est globalement satisfaisant, la correction grammaticale et orthographique est encore beaucoup trop défailante. La grande majorité des copies, 1515 sur 1895, a été pénalisée d'un point maximum, ce qui est encourageant. Pourtant, 349 copies seulement ne se sont vues retirées aucun point, ce qui est bien trop peu, et 81 copies ont été pénalisées de plus de trois points, dont 8 copies de 5 points. Les correcteurs ont ainsi été frappés par la faiblesse des copies au regard des compétences relevant de la maîtrise de la langue. Le jury regrette la baisse constatée dans la maîtrise des compétences relevant de ce domaine puisqu'en 2016 c'était 43 % des copies qui n'avaient pas été pénalisées contre 18,4 % pour cette session. C'est un point sur lequel les futurs candidats doivent apporter une plus grande vigilance lors de leur préparation au concours.

La syntaxe est souvent mise à mal et les candidats doivent être conscients que l'usage à l'écrit d'un langage familier n'est pas recevable. Il convient d'accorder une grande vigilance à l'orthographe, y compris pour le lexique spécifique de la discipline (nous avons rencontré des curiosités linguistiques, comme le préfixe « mili » ou le terme « décimaux »). Les correcteurs ont relevé en outre un vocabulaire relevant du domaine des statistiques mal maîtrisé dans l'ensemble.

Il est attendu des candidats qu'ils portent une attention particulière à la présentation et à la clarté des explications : numéroter les questions, mettre en évidence la réponse, formuler les réponses à l'aide de phrases, structurer l'argumentation, faire des phrases explicatives courtes et précises, penser aux unités, sans oublier d'être attentif à la graphie qui est un élément non négligeable quand on se destine à des fonctions d'enseignant.

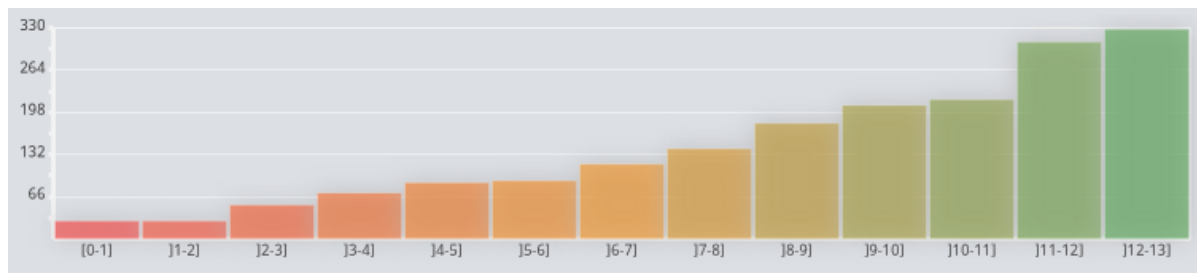
On ne peut donc que conseiller aux candidats de garder un temps pour relire leur copie afin de corriger l'orthographe et la syntaxe.

Il est nécessaire en outre que le candidat sache prendre du recul sur ses réponses et vérifier l'adéquation entre sa réponse et un ordre de grandeur rapidement calculable ou cohérent avec les valeurs rencontrées dans la vie courante. Les difficultés à élaborer un raisonnement et à le communiquer ont également pénalisé de nombreux candidats. Soulignons une fois encore que la signification du signe « = » est toujours mal maîtrisée, de même que les différents types de nombres.

Première partie

Rappelons que cette première partie est constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

Cette épreuve a été globalement réussie, comme le montre le graphique de répartition des notes :



Le problème, découpé en parties A, B et C, proposait l'étude de l'aménagement d'un jardin en trois zones, l'une dédiée au potager, la seconde à des plantations florales et la troisième étant un espace engazonné.

Dans la partie A, il était demandé la longueur de la clôture et l'aire des différentes zones du jardin. L'utilisation du théorème de Pythagore a souvent été repérée. Si certains candidats ont su effectuer les calculs en gardant l'expression de BC sous la forme $10\sqrt{13}$, la plupart des productions ont mis en évidence une difficulté certaine à calculer avec des nombres non décimaux. La distinction entre valeur exacte et valeur approchée reste mal maîtrisée.

La partie B, qui abordait des questions liées au coût de cet aménagement, faisait appel à un calcul de pourcentage et à la résolution de deux inéquations. La mise en œuvre des calculs nécessaires a semblé laborieuse. Pour autant, la majorité des candidats a fini par trouver les résultats attendus. Cela met en évidence la difficulté à mettre en œuvre des raisonnements dans des situations de proportionnalité et à convoquer le calcul algébrique de manière efficace.

Dans la partie C, l'étude de l'agrandissement de la zone du potager était prétexte à mettre en œuvre les connaissances sur les fonctions. Les difficultés en calcul algébrique se retrouvent. Les questions sur le tableur ont été peu réussies dans l'ensemble. Par contre, ces questions ont confirmé les aptitudes constatées les années précédentes à répondre aux questions nécessitant des lectures graphiques.

Deuxième partie

La deuxième partie du sujet est composée d'exercices indépendants : elle permet de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège.

Cette deuxième partie a été la moins réussie par les candidats.

L'exercice 1 comportait quatre affirmations dont il convenait de dire si elles étaient vraies ou fausses tout en le justifiant. La difficulté à construire un raisonnement a constitué la principale pierre d'achoppement. On rappellera par exemple que pour démontrer qu'une proposition est vraie, il ne suffit pas de la vérifier sur un exemple. Les autres erreurs sont la conséquence de difficultés dans le calcul de fractions – la première affirmation nécessitant de mettre en œuvre un raisonnement qui s'appuyait sur un calcul de fractions – ainsi que dans le calcul algébrique, qui, parce qu'il est mal maîtrisé, n'est pas utilisé même quand il est nécessaire ou tout simplement utile. Les candidats savent visiblement qu'une baisse de 30 %, puis de 20 % ne correspond pas à une baisse de 50 %. Par contre, ils ne savent pas toujours interpréter correctement un coefficient multiplicateur de 0,56 en termes de pourcentage de baisse.

L'exercice 2 était un exercice de statistiques. Les notes obtenues à cet exercice montrent que les candidats ont des résultats exacts pour la moitié des questions. Les erreurs proviennent essentiellement d'une interprétation erronée de la médiane et d'une difficulté à traiter une question qui met en jeu plusieurs grandeurs et leurs mesures dans différentes unités. Les conversions sont encore source d'erreurs.

L'exercice 3 abordait le thème « Algorithmique et programmation », récemment introduit dans les programmes des cycles 3 et 4. S'il ne présentait pas de difficulté majeure, les lacunes dans les définitions et propriétés des quadrilatères ont fait échouer de nombreux candidats.

L'exercice 4 a été de très loin le moins bien réussi, avec une moyenne de 1,6 sur 4. La moitié des copies, soit n'ont pas traité la question, soit ont obtenu la note de 0. Le fait qu'il nécessitait de se placer dans un cadre algébrique, puis d'effectuer des calculs sur des expressions littérales, explique probablement ces piètres résultats.

Troisième partie

Cette partie de l'épreuve consiste dans l'analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire (qu'ils soient destinés aux élèves ou aux

enseignants), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Sur l'ensemble de cette partie on peut constater que, si les candidats relèvent correctement les erreurs dans les productions d'élèves présentées, ils éprouvent beaucoup de difficultés à proposer des aides. On a aussi pu observer une faiblesse dans l'analyse des productions, qui sont réduites le plus souvent à des descriptions, ainsi qu'une imprécision dans les réponses. Le manque de concision n'est pas un gage de qualité.

Le jury conseille de faire preuve de bienveillance dans l'analyse des productions des élèves, l'humour, voire l'ironie n'ayant ici pas leur place.

La situation 1 présentait six productions d'élèves en réponse à un exercice relevant d'une situation multiplicative. Les termes de « compétences » et de « procédures » renvoient visiblement à des notions qui restent floues pour de nombreux candidats. Pour la question 3, les aides proposées restent vagues et ne vont guère au-delà d'une évocation de manipulations. Pour la question 4, la majorité des candidats propose l'utilisation dans l'énoncé d'un vocabulaire en apparence plus lié à la multiplication. En apparence, car l'utilisation du mot « fois » dans un énoncé n'implique pas toujours une multiplication. Peu de candidats ont pensé à proposer d'augmenter le nombre de boîtes afin d'induire un changement de stratégie pour les élèves 1 et 6. Soulignons toutefois l'excellence de certaines copies.

La situation 2 traitait de la multiplication et la division par 10 et 100. L'imprécision, voire la méconnaissance du vocabulaire furent ici pénalisantes pour la compréhension des réponses exposées. L'analyse du travail d'Eugénie a révélé que, pour les candidats, la procédure attendue consistait en un décalage de la virgule. Or, au risque de nous répéter, la virgule ne se « déplace » pas, et ce sont bien les chiffres que l'on doit décaler puisque, quand on multiplie par 100, le chiffre des unités devient le chiffre des centaines et que les autres chiffres se trouvent également décalés.

La situation 3 portait sur la technique opératoire de la multiplication posée. Elle a été plutôt réussie, les candidats ayant correctement identifié et décrit les erreurs. Toutefois, cette description fut souvent imprécise et peu rigoureuse, au mieux maladroite, essentiellement faute d'une connaissance suffisante du lexique spécifique. Concernant l'aide à apporter aux élèves, peu de candidats ont pensé à proposer l'utilisation du calcul d'un ordre de grandeur.

1.3. Épreuve de langue régionale (optionnelle)

1.3.1. Troisième épreuve écrite Catalan

Cadre légal et résultats

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>

fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

I-3. Épreuve écrite en langue régionale

L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Pour la consultation du sujet de la session 2017, ainsi que ceux des sessions précédentes, et des rapports du jury, se reporter à : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/catalan/crpe>

CRPE public Catalan	Session 2017 du CRPE
Postes offerts au concours	7
Candidats inscrits	29
Candidats présents à l'écrit	12
Taux d'absentéisme	58,6%
Ratio présents/postes	1,7
Candidats admissibles	8
CRPE privé Catalan	Session 2017 du CRPE
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	5
Candidats présents à l'écrit	2
Taux d'absentéisme	60%
Ratio présents/postes	2
Candidats admissibles	1

CRPE Catalan écrit	Session 2016 public	Session 2017 public et privé
Nombre de copies	18	12+2
Note moyenne	12,9/20	08,5/20

La note moyenne de la session 2017, ramenée sur 20 points, s'élève à 08,5 et se situe 4,4 points au-dessous de celle de la session 2016. Cette note moyenne est la plus faible depuis la session rénovée de 2014 : elle se trouve 2,6 points au-dessous de la note moyenne calculée sur les quatre dernières sessions qui est 11,1/20. Seulement cinq notes se situent au-dessus de 20/40 et il est à déplorer trois notes éliminatoires au-dessous de 10/40.

Ramenée sur 20 points, la note moyenne du commentaire tout comme celle de la traduction se situent autour de 08,5. Cela constitue une diminution importante des résultats par rapport à la session 2016 lors de laquelle la note moyenne du commentaire était 11.5/20, et 14,9/20 celle de la traduction.

Pour les trois candidats éliminés, outre la grande faiblesse du commentaire d'une façon générale (paraphrase, manque d'analyse et erreurs linguistiques), la traduction a été d'une grande indigence pour deux candidats en particulier (texte non compris, erreurs linguistiques). Ces trois candidats ont été loin de faire la preuve d'un niveau acceptable en langue catalane pour enseigner en classe bilingue.

TRADUCTION : recommandations méthodologiques d'ordre général

Le jury attend une traduction précise du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide dont le style épouse autant que possible celui du texte original.

La traduction intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 16 points sur 40. Afin de faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 (ramenée ensuite sur 16) : - 0,5 pour une erreur relevant de l'orthographe lexicale, - 0,5 pour un « mal dit », - 1 pour une erreur relevant de l'orthographe grammaticale, - 1,5 pour un « faux sens », - 2 pour un barbarisme, - 2,5 pour un contresens, - 3 pour un refus de traduction.

Etant donné les nombreuses erreurs grammaticales et lexicales et les nombreux contresens et imprécisions dus aux lacunes lexicales et à un manque de compréhension globale du texte, le jury recommande aux candidats malheureux de la session 2017 et à tous ceux de la session à venir de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la compréhension fine de la totalité du texte. Même si la première heure est consacrée à la traduction, il paraît opportun que les candidats reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard des deux productions, avant l'établissement de chacune des versions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. En effet, la traduction peut révéler des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Quoi qu'il en soit, la lecture régulière de romans en catalan et en français fait partie de la préparation sérieuse à cette épreuve de traduction et de commentaire. Les textes proposés sont issus des grandes œuvres de la littérature catalane (narration) de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux succès de librairie actuels. Les auteurs choisis appartiennent à l'ensemble des territoires de langue catalane. Le site web *La literatura catalana a internet* proposé par la Universitat Oberta de Catalunya, libre d'accès, constitue une ressource incontournable <http://lletra.uoc.edu/ca/noms-propis>. Sont également recommandés le site de l'Associació d'escriptors en llengua catalana <http://www.escriptors.cat/> et celui de la Institució de les Lletres catalanes <http://www.lletrescatalanes.cat/ca/>. Les activités sur la langue et la littérature catalanes proposées par le Departament d'Ensenyament de la Generalitat de Catalunya aux élèves du second degré peuvent aussi être utiles :

<http://www.edu365.cat/eso/muds/catala/>
http://edu365.cat/batxillerat/llengua_literatura/index.htm

Les candidats sont invités également à consulter les programmes de catalan publiés jusqu'au niveau B1, et le document de travail du niveau B2, en particulier les parties "Compétence grammaticale" et "Compétences linguistiques" traitées selon une approche comparative entre le français et le catalan : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/catalan/lycee>

TRADUCTION : commentaires sur les productions des candidats

Le passage à traduire, légèrement plus court que ceux des années précédentes, était tout aussi accessible pour de sérieux prétendants à l'enseignement du catalan et en catalan. Outre une très bonne traduction et trois autres convenables, les copies restantes ont mis en évidence de nombreuses faiblesses ci-dessous énumérées en partie.

Vocabulaire

- *Assabentar-se* relève du vocabulaire courant et signifie *apprendre, être informé de*. Comment est-il possible de traduire *vam assabentar-nos del dia...* par *nous nous sommes inquiétés toute la journée...* ?
- *que si les arrels esquerdarien les parets* (les/ses racines fissureraient les murs) : traduit curieusement par : « les oiseaux envahiraient les murs »
- Les rapports précédents ont déjà spécifié que l'article défini a valeur d'adjectif possessif en catalan, en particulier devant les noms des membres de la famille. Il fallait donc traduire *l'avi*, par *grand-père* non précédé de l'article, éventuellement par *mon/notre grand-père* ; idem pour *l'àvia*. Il s'agit bien des propres aïeux du narrateur.
- Si le verbe *esclafir* est fréquemment employé dans l'expression *esclafir a riure*, il n'en était rien dans cet extrait ; il fallait donc s'en tenir ici à l'idée d'éclat colérique (voir ci-après).
- L'expression *i que si tomba i que si gira* traduite littéralement en français n'a aucun sens ; on pouvait proposer par exemple : *et patati et patata*, voire *et blablabla*. Il en va de même pour *i que si això i que si allò* qui pouvait être rendu par : *j'en passe et des meilleures, en veux-tu en voilà*.

Morphosyntaxe

- L'énumération finale commençant par *que si + conditionnel* (*que si no li deixaria lloc* par exemple) pouvait être rendue soit par *que + conditionnel* (qu'il ne lui laisserait pas de place) ou par *si + imparfait de l'indicatif* (s'il ne lui laissait pas de place). Même si l'original en catalan suggère des paroles rapportées avec les licences propres à l'oralité, la traduction littérale *si + conditionnel* dépasse les limites de l'acceptable en français.

Temps verbaux

- Peu de candidats ont rendu le contraste entre le seul passé simple de l'extrait *esclafí* (éclata, s'exclama, s'écria, hurla...) qui souligne la soudaineté de l'expression de la grand-mère, et les autres actions passées ponctuelles exprimées par les passés périphrastiques, à traduire par le passé composé pour *vam assabentar-nos* (nous avons appris), et par le passé composé voire par le plus-que-parfait pour *va anunciar* (a annoncé, avait annoncé). En aucun cas, le passé périphrastique ne pouvait être rendu par un imparfait de l'indicatif.

Orthographe

- L'élision de *si + il* est obligatoire ; en revanche la traduction littérale de *que si toma que si gira* ne l'est absolument pas : l'accumulation des deux maladroites ajoutait la cacographie à la cacophonie.

Cependant, le jury a eu plaisir à valoriser les trouvailles stylistiques, par exemple :

- *Une rhétorique sans fin/interminable* pour *una retòrica que no s'acabava mai*, plutôt que *une rhétorique qui ne se terminait jamais*, accepté mais moins fluide.

Il ressort de ces commentaires que la plupart des candidats ne se sont pas suffisamment frottés à la comparaison du fonctionnement des deux langues, dans la littérature et dans des registres plus populaires, mais se sont contentés d'une approche mécanique sans recul réflexif. La préparation à cette épreuve appelle une implication personnelle de longue haleine,

jalonnée par la pratique personnelle régulière de la langue catalane écrite et orale, et par la fréquentation continue d'œuvres littéraires et de médias en langue catalane. Il est évident qu'il en va de même pour la langue et la littérature en langue française.

COMMENTAIRE GUIDÉ : recommandations méthodologiques d'ordre général

Le commentaire guidé permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise du texte et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

Cette partie de l'épreuve intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 24 points sur 40. Afin d'en faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 (ramenée ensuite sur 24). La qualité globale de la langue catalane et la structuration du commentaire sont notées sur 10 points. Les 10 points restants concernent le fond du commentaire et permettent d'évaluer la réflexion des candidats à l'aune de l'analyse du texte, guidée par les questions de l'énoncé.

Le jury conseille aux candidats de procéder, parallèlement à plusieurs lectures attentives, d'abord littérales puis ciblées, à une analyse personnelle du texte. Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme littéraire, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Ainsi, fort d'une compréhension précise du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son analyse à partir des questions de guidage.

Le commentaire doit être structuré : l'introduction proposant une problématique personnelle doit trouver un écho précis dans la conclusion qui ne doit pas être escamotée. Le développement, guidé par les questions de l'énoncé, dévoile la qualité littéraire du texte en articulant le fond et la forme du texte étudié et fait évoluer de façon argumentée la réponse à la problématique vers la conclusion du commentaire, convaincante et personnelle. Il est évident que le développement ne doit pas prendre la forme d'une succession brute de réponses aux questions de guidage. Le jury attend un commentaire composé avec des articulations logiques mais subtiles et un style littéraire. Une conclusion bâclée, ou l'absence de conclusion, résulte souvent d'une gestion inappropriée du temps entre le commentaire et la traduction.

Les sites web suivants diffusés par le Departament d'Ensenyament de la Generalitat de Catalunya proposent d'utiles ressources en théorie littéraire :

<http://blocs.xtec.cat/literatura/esquema-per-fer-un-comentari-dun-text-literari/>

<http://blocs.xtec.cat/litcatbatx/comentari-text/>

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à deux heures, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux. De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexicale, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture réfléchie de romans en catalan, avec une attention particulière portée sur le lexique, le style et la morphosyntaxe (avec consultation régulière de ressources grammaticales).

COMMENTAIRE GUIDE : indications pour l'analyse du texte

Le texte proposé est de Jesús Moncada (Mequinensa, 1941 — Barcelona, 2005) ; il s'agit d'un extrait du conte « Preludi de traspàs » extrait du recueil de récits *El cafè de la granota* publié en 1985.

A titre d'information, Jesús Moncada fut parmi les auteurs catalans les plus traduits de son époque. Ainsi, *Camí de Sirga*, son premier roman publié en 1988 existe dans quinze langues, dont le français sous le titre *Les bateliers de l'Ebre*. Cette œuvre lui valut de nombreux prix littéraires y compris pour la version espagnole. *El cafè de la granota* est son deuxième recueil de récits après *Històries de la mà esquerra*, le premier de ses succès littéraires en 1973. La totalité de son œuvre, soit trois romans et cinq recueils de contes, repose sur l'évocation, entre réalisme et fiction, de Mequinensa, son village natal, dans la partie catalanophone de l'Aragon, englouti par la construction d'un barrage sur l'Ebre à la fin des années 1950, puis reconstruit. Jesús Moncada a également traduit en catalan de nombreuses œuvres en espagnol, anglais et français, dont Jules Verne et Boris Vian.

La juxtaposition du titre grandiloquent du conte (*Preludi de traspàs* : Prélude du trépas) et de celui beaucoup plus trivial du recueil (*El Cafè de la Granota* : Le Café de la Grenouille), soit la gravité de la mort traitée avec la légèreté d'une conversation dans un bar, pouvait laisser deviner la volonté de l'auteur de dissimuler son humour sous des apparences sérieuses.

La scène initiale, cinématographique, passe du tout premier plan de la pupille affolée de l'œil droit de la grand-mère à l'article de la mort, à des plans rapprochés des parentes qui la veillent, par l'entremise de l'œil de la mourante elle-même, comme une caméra subjective. La narration omnisciente au présent de l'indicatif (*no ho diu perquè les paraules no li surten*, l. 1) est celle d'un jeune narrateur interne (*no aconseguirem ablanir-li el traspàs*, l.6), aux côtés de sa mère, tantes et voisins qui participent à la veillée mortuaire avant-l'heure. Il donne immédiatement la parole à la *tia* Ramona, experte en agonies (*hi té la mà trencada en agonies*, l.7) qui, grâce à une incise au style direct libre, livre directement au lecteur la mort tellement placide de l'oncle Oreste, pendant la cuisson des blettes du repas du soir. Le ton de l'extrait est donné : une tragicomédie.

La suite du texte va crescendo. Le narrateur met une nouvelle fois au premier plan le témoignage de la tante Ramona, mémoire de la famille et gage d'authenticité de la narration, en nous livrant indirectement les paroles de celle-ci pour expliquer les raisons de la peur de mourir de la grand-mère. Cette dernière s'était opposée, en vain, au projet de son mari : la plantation d'un figuier dans la cour. Mais plus tard, un quart d'heure à peine avant que ne succombe son époux, elle s'était empressée d'abattre l'arbre qui la gênait, entre autres, pour étendre ses lessives. Elle était maintenant terrorisée, à l'heure du trépas, de devoir affronter l'ire de son mari.

La tragicomédie est alimentée par la moquerie de la superstition, voire de l'innocence, de personnages du monde rural du milieu du XX^e siècle, par le pittoresque et la cocasse du rendu des scènes (*no digué res, feia un quart d'hora escàs que el pobret acabava de morir-se* l.31-32), par le prosaïsme des heures graves (*necessitaren Déu i ajut per acabar d'amortallar-lo* l.33-34). Le contexte socioculturel est rendu par une langue riche d'expressions populaires (*la pólvora a torrar* l.38, *el trill als garrons* l.39), de tournures propres de l'oralité (*i que si tomba i que si gira* l.23). En définitive, l'auteur nous offre une subtile et tendre critique d'une société disparue dans laquelle la mort n'est pas taboue et où, en définitive, la mort faisait partie de la vie et était même révélatrice de la vérité des caractères (*la gata moixa, la mosca balba* l.25 était finalement *obstinada, tossuda, ressentida*, l. 30-31).

COMMENTAIRE GUIDE : commentaire des productions des candidats

Outre un très bon commentaire et trois commentaires moyens, le reste des productions est partagé entre des copies insuffisantes ou très insuffisantes. Encore une fois, le jury déplore trop de paraphrases qui révèle des difficultés de méthode et de compréhension. La problématisation est souvent absente, voire hors-sujet. Trop de commentaires manquent d'originalité et sont réduits à un traitement à minima des questions. Parfois, les questions du guidage sont reprises telles quelles sans que le développement n'apporte de réponse cohérente. La plupart des candidats, comme pour la traduction, a une approche mécanique du commentaire, sans recul ni originalité.

Moins de la moitié des candidats a mis en évidence l'humour, un seul a parlé de tragicomédie. Peu de candidats se sont attachés à la langue populaire et à l'analyse stylistique. La conception de la mort a été souvent inexplorée ou bien traitée de façon simpliste. La ruralité a été insuffisamment exploitée comme élément du contexte.

Dans certains cas, la faiblesse du niveau de langue ne permet pas au candidat de rendre compte de la finesse du texte ; parfois les copies cumulent faiblesse d'expression et d'analyse. Beaucoup d'hispanismes lexicaux ont été relevés.

Le jury déplore cette année, à quelques rares exceptions, un niveau de compréhension, d'analyse et d'expression bien en deçà des attentes. Les candidats à venir doivent se préparer plus sérieusement, revoir attentivement les derniers rapports du jury, et prendre conscience que le commentaire guidé n'est pas un fade compte-rendu de lecture agrémenté d'un recueil hétéroclite de figures de style. Au contraire, il doit être la démonstration de la capacité de mise en forme, grâce aux questions de guidage, d'une analyse pertinente et originale du fond et de la forme de l'extrait proposé, le tout avec un niveau de langue approprié.

1.3.2. Troisième épreuve écrite : Occitan

- **Rappel des épreuves en langues régionales**

Epreuve écrite d'admissibilité

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte (durée 3 h, coefficient 2)

Epreuve orale d'admission

Entretien dans la langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée (durée 30 mn, préparation 30 mn, coefficient 2)

NB : Ces deux épreuves s'ajoutent aux épreuves normales du CRPE externe.

Analyse de l'épreuve et recommandations

30 inscrits / 12 présents pour l'enseignement public ; 14 inscrits / 9 présents pour l'enseignement privé.

L'anonymat des copies ne permet pas de distinguer les candidats de l'enseignement public de ceux de l'enseignement privé.

La moyenne est de 20.88/40. La note la plus basse est 11.50/40 ; la note la plus haute est 30/40. 6 candidats ont obtenu une note en dessous de la moyenne, 15 au-dessus.

Le texte proposé (*Piemontesa* d'Ives Roqueta, extrait de la nouvelle *l'ordinari del monde*, publiée en 2009 par Letras d'Oc) est écrit dans une langue riche qui demandait une bonne prise en compte de l'emploi des pronoms afin de bien comprendre la situation mise en place dès le premier paragraphe. Les constructions syntaxiques idiomatiques, avec l'emploi de la 2^{nde} personne du singulier exprimant l'indéfini (ex : Quand es aital, **te** cal partir), pouvaient représenter ici une difficulté. La compréhension du sens général du texte dépendait donc fortement du niveau de maîtrise de la langue occitane par le candidat.

L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes de vocabulaire sont admissibles, les négligences constatées dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales.

Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Si l'attention des correcteurs s'est portée prioritairement sur les compétences d'écriture (jusqu'à 0.5 p. par question auront pu être soustraits), ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également été prises en compte.

Il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions dans l'ordre, de façon à donner à lire une suite cohérente.

Le passage à traduire met l'accent aussi bien sur un point particulièrement important pour la compréhension du passage que sur des points de langue.

Nous conseillons donc aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue. Une langue s'écrit avec une graphie codifiée, quel que soit le choix de celle-ci. La place et la nature de l'accent constituent une composante majeure de l'orthographe. Enfin, l'écrit est géré par un code de ponctuation qu'il convient de respecter dans toute langue : soulignement des titres, guillemets encadrant les citations, points d'exclamation, d'interrogation...

Nous le redisons avec force aux candidats préparant le concours dans le cadre de l'ESPE ou en candidat libre : le travail personnel de réappropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence de correction systématique. Les outils existent pour bâtir des savoirs linguistiques solides.

2. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

2.1. Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine du choix du candidat

Remarques concernant le dossier

- Sur la forme : dans l'ensemble les dossiers sont de bonne qualité : ils sont bien présentés et correctement structurés. Cependant, comme dans les rapports précédents, il est rappelé que les normes de présentation du dossier doivent scrupuleusement être respectées : avoir un titre, une pagination lisible (normes universitaires de dossier : police Arial 11 avec interligne simple recommandés), une bibliographie et une orthographe soignée. Les annexes ne sont que très peu utilisées, mais permettraient de présenter certains travaux d'élèves mentionnés dans le dossier (qui font souvent défaut pour étayer la présentation !). Le support numérique reste peu utilisé.
- Sur le fond : les deux parties (fondements scientifiques et partie pédagogique) mériteraient d'être plus équilibrées. Très souvent, les fondements scientifiques sont trop éloignés du cadre conceptuel intéressant le premier degré quand ils ne sont pas très faibles par rapport aux attendus de l'épreuve. En ce qui concerne la partie pédagogique, l'évaluation, pourtant capitale, est souvent absente de la réflexion et trop souvent présentée comme un contrôle de connaissances donnant lieu à une note chiffrée. De même, la différenciation pédagogique n'est quasiment jamais évoquée malgré son importance au cœur des préoccupations actuelles.

Remarques concernant l'exposé

- Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent les règles de l'exposé (langage clair, gestion du temps, regards vers le jury....) même si pour quelques-uns les erreurs de français sont suffisamment fréquentes pour interroger leur capacité à enseigner. En effet, dans le cadre d'un projet professionnel tel que l'enseignement, la qualité de l'expression orale tant dans la forme qu'au niveau du vocabulaire est primordiale et sert de référence aux élèves. La qualité du langage est donc un critère très important dans le processus d'évaluation du candidat.
- L'exposé est un exercice particulier pour lequel certains candidats ne semblent pas préparés. Les jurys soulignent une nouvelle fois les mêmes points faibles : trop de candidats paraphrasent le contenu du dossier (quand ils n'en effectuent pas une lecture linéaire). En revanche, certains candidats ont fait preuve d'originalité dans la forme de leur exposé en se dégageant de l'écrit pour problématiser leur discours, en mettant en dialogue les fondements scientifiques - domaine pédagogique et, parfois même, en faisant part de l'évolution de leur réflexion entre le dépôt du dossier et la présentation.
- Certains candidats tentent d'utiliser d'autres supports qu'ils ont apportés, mais qu'ils n'ont pas présentés dans le dossier... Il faut souligner que la plupart des réalisations des élèves pourraient être photographiées pour la présentation même si, dans certains domaines (les arts visuels notamment), le support A4 semble parfois trop petit. Toutefois, les travaux d'élèves ne doivent rester qu'un élément parmi d'autres pour illustrer la démarche pédagogique.

Remarques concernant l'entretien

- Les candidats sont globalement à l'écoute et s'efforcent d'entrer en communication avec le jury : écoute, prise en compte des remarques et capacité à réorienter le discours.
- Le jury n'a pas pour objectif de mettre les candidats en difficulté. Le questionnement vise à guider leur réflexion, à les inciter à l'analyse, ce qui amène certains candidats à envisager autrement ce qu'ils avaient présenté. Cela montre des compétences d'écoute et de remise en question particulièrement appréciées.
- En sciences, la démarche d'investigation, systématiquement évoquée, n'est que très rarement maîtrisée. En effet, trop souvent, l'élève est envisagé comme un laborantin exécutant des expériences dictées par l'enseignant, plutôt qu'en réelle position d'élève chercheur qui, à partir de ses hypothèses, propose un protocole expérimental.
- En arts visuels et en histoire des arts, des confusions sont parfois constatées entre les champs respectifs. La connaissance du parcours artistique et culturel et de ses implications (notamment dans le cadre du conseil école collège) doit être évoquée.

- Dans l'ensemble, les candidats qui maîtrisent leur dossier, répondent aisément aux questions. En revanche, la fragilité des connaissances sur les fondements scientifiques ou la méconnaissance totale de la réalité des classes, des élèves et de leurs fonctionnements est extrêmement pénalisante. Il est étonnant, d'ailleurs, que les candidats qui ont réalisé des stages d'observation ne les évoquent pas de façon plus systématique pour étayer leurs discours.
- Les questions plus larges sur l'enseignement de la discipline choisie mettent parfois les candidats en difficulté. Ceux-ci ont souvent du mal à élargir leur discours à différents champs disciplinaires (notamment en sciences de l'éducation). De même, l'interdisciplinarité est très peu évoquée.

Conseils aux futurs candidats

- Une veille sur l'actualité et les évolutions du système éducatif est vivement conseillée.
- Les dossiers doivent comporter un titre (trop souvent oublié !) et être présentés selon les normes universitaires pour en faciliter la lisibilité (instructions données sur le site de l'académie de Montpellier). Les annexes, qui doivent figurer, sont trop peu souvent utilisées alors qu'elles pourraient permettre de rendre le propos plus vivant.
- Les sources utilisées doivent provenir de sites reconnus (EDUSCOL, CANOPE, sites académiques), montrant la capacité du futur professionnel à choisir des sources fiables et pertinentes.
- Les candidats doivent absolument faire le lien entre les fondements scientifiques et la pratique pédagogique. En effet, certains dossiers présentent deux parties distinctes et sans lien réel. Par ailleurs, des connaissances approfondies dans les fondements scientifiques du dossier ne sont pas systématiquement gages de réussite. En effet, on attend d'un professeur des écoles d'avoir des connaissances, de bien connaître les programmes, mais également d'être capable de réfléchir à leur mise en œuvre, ce qui suppose un minimum de bon sens et de logique dans le domaine pédagogique.
- Les séquences pédagogiques doivent être conçues dans leur globalité en prenant en compte la diversité des élèves et s'appuyer sur les différentes formes d'évaluation. Les termes d'évaluation diagnostique, formative et sommative doivent recouvrir de réelles connaissances sur ces procédures. Trop souvent, l'évaluation porte sur les connaissances mémorisées par les élèves et très rarement sur les compétences réellement acquises. Les candidats doivent s'inscrire dans une démarche de valorisation de progrès plutôt que sur le champ du strict repérage des difficultés.
- Les expériences devant élèves permettent d'enrichir le propos et peuvent, par exemple, concrétiser les capacités d'analyse des productions des élèves. Par ailleurs, les séances d'observation doivent être interrogées tant au niveau des élèves et de leur activité que des pratiques pédagogiques.
- Le support numérique permet de compiler certains documents dont il est fait mention dans le dossier (les productions d'élèves par exemple) et de mieux les mettre en valeur lors de l'exposé. Ainsi, le problème du format serait contourné pour répondre aux attentes normatives du dossier.
- Une présentation de type PPT ou Prezi, enregistrée sur le support numérique, pourrait être une véritable plus-value de la prestation, qu'elle permettrait de dynamiser.
- La démarche d'investigation en sciences ainsi que les procédures de mise en activité réelle des élèves doivent être connues voire maîtrisées de manière théorique, même si la mise en œuvre pédagogique mérite parfois d'être revue.
- L'usage d'un minimum de vocabulaire spécifique à l'option apporte une précision bienvenue.
- En musique, l'exposé pourrait être agrémenté d'un court extrait de chant ou de pratique rythmique.
- Adapter sa posture à la situation : les attitudes (corporelle, vestimentaire), le vocabulaire, la syntaxe ainsi que la clarté du discours doivent permettre à la commission d'apprécier la prestation d'un futur professionnel, fonctionnaire d'état agent du service public d'éducation.

2.2. Deuxième épreuve orale : EPS / Entretien à partir d'un dossier

Remarques concernant l'exposé en EPS

- Sur la forme : la gestion du temps dévolu à l'exposé ne pose pas question à la majorité des candidats qui montrent des connaissances théoriques sans être toujours en capacité de les traduire en activités pratiques (gestion des groupes, déroulés,...). Beaucoup de candidats témoignent d'un niveau de langue en rapport avec le futur métier de professeur, cependant on note parfois une utilisation de lexique familier inapproprié. En termes de présentation générale les candidats ont plutôt apporté du soin à leur tenue et à leur posture. Pour l'exposé, l'utilisation d'un support réalisé lors de la préparation permet au jury de mieux appréhender la situation présentée et dénote de la capacité du candidat à élaborer ses propres mises en activité.
- Sur le fond : comme les années passées, certaines difficultés sont à nouveau relevées : des difficultés à problématiser la situation proposée ainsi qu'une certaine similitude entre les séances et séquences présentées, ce qui laisse penser à une sorte de bachotage pour chaque APSA. La partie réglementaire (textes et programmes), prend souvent une part trop importante du temps d'exposé. Les séances proposées résultent d'une succession d'activités sans réelle cohérence d'apprentissage et sans véritable prise en compte de l'élève ; les contenus d'enseignement, ainsi que les objectifs à atteindre dans un contexte donné, ne sont pas assez précisés tout comme les obstacles d'apprentissage des élèves insuffisamment pris en compte.

Remarques concernant l'exposé sur un sujet relatif au système éducatif

- Sur la forme : les questions induisent trop souvent le plan qui n'est pas forcément le plus pertinent pour traiter le sujet. De fait, le sujet est rarement problématisé. Les candidats doivent être en mesure de synthétiser plusieurs documents, en prenant la distance nécessaire, indispensable pour l'élargissement du discours. Les présentations linéaires des documents ainsi que la paraphrase sont à proscrire.
- Sur le fond : les candidats sont parfois éloignés de la connaissance des enjeux politiques et historiques liés aux questions d'éducation. La contextualisation de la problématique proposée est une difficulté pour le candidat.

Remarques concernant l'entretien pour l'EPS

- Certains candidats ne sont pas suffisamment attentifs aux questions.
- D'autres devraient être davantage capables d'explicitier les liens qui permettent d'enchaîner concepts et pratiques. Il leur est difficile d'anticiper les obstacles éventuellement rencontrés par les élèves.
- On relève également des difficultés à se projeter au sein d'une classe, en laissant de côté ; volontairement ou non, les aspects concrets (nombre d'élèves, difficulté de certains élèves en lien avec l'APSA proposée, grande hétérogénéité des réponses motrices des élèves...), même pour les candidats ayant bénéficié de stages d'observation et de pratique accompagnée.

Remarques concernant l'entretien pour le système éducatif

- La plupart des candidats pourraient développer davantage leurs capacités à élargir le propos sur le système éducatif et ses ramifications dans la société en général.
- Trop peu de candidats sont capables, à partir du questionnement du jury, de mettre en résonance les questions pour infléchir leur discours et éventuellement se remettre en question.
- Les expériences ne sont pas suffisamment convoquées ou analysées pour rendre les réponses plus pertinentes et plus concrètes.

Conseils aux futurs candidats, d'ordre général

- Les candidats doivent arriver une demi-heure avant l'heure indiquée sur la convocation et se présenter à l'accueil prévu pour eux afin d'accomplir les diverses formalités.
- Il est impératif de respecter scrupuleusement l'heure de la convocation sous peine d'être éliminé (article 10 de l'arrêté du 19 avril 2013). En effet, la particularité de cette épreuve est de comporter un temps de préparation obligatoire de trois heures avant l'épreuve devant jury.

Conseils aux futurs candidats partie EPS

- Les observations réalisées lors de stages doivent servir à argumenter ou à appuyer un propos pour répondre à la question posée. Néanmoins le candidat doit aussi être capable de prendre du recul et d'interroger les pratiques pédagogiques et l'implication des élèves. On doit utiliser son bon sens et s'appuyer sur le cadre théorique pour envisager de manière pragmatique les réponses aux questions posées par le jury.
- Il convient de se préparer réellement et de travailler l'oral comme une présentation en ne négligeant pas la forme (ton, présentation, ...) et en s'exprimant dans une langue correcte.
- Les candidats doivent s'efforcer de se projeter dans un contexte professionnel : la préparation de séance, pour une classe précise (CE1, milieu rural avec 25 élèves dont 1 accompagné par une AVS...), le détail des compétences, les objectifs pédagogiques ainsi que les consignes données aux élèves et les critères de réussite. De même, le temps d'activité réel de l'enfant doit être abordé.
- Il est utile et attendu de mettre en relation la pratique sportive, l'éducation à la santé et le développement de l'enfant dans ses différentes dimensions.
- Il est aussi indispensable de maîtriser les questions de sécurité et de réglementation inhérentes à l'EPS et aux sorties scolaires.

Conseils aux futurs candidats partie système éducatif

- Il convient de se préparer à répondre aux questions du jury qui visent à aider le candidat à consolider son argumentation. En effet, les questions ne visent pas à piéger le candidat... il est donc conseillé de se placer en situation de communication et de dialogue ainsi que dans un esprit d'ouverture et d'écoute dynamique. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens et d'oser penser par soi-même.
- L'exposé doit s'articuler autour d'un plan qui évite une présentation linéaire des documents, laquelle ne permet pas d'évaluer les capacités d'analyse d'un candidat.
- Il est déterminant de faire preuve de conviction lors de l'oral tout en restant dans le cadre déontologique du professeur des écoles. La lecture ou la récitation de son exposé est donc à proscrire.
- Il est utile de saisir l'esprit du système éducatif ainsi que les obligations du fonctionnaire de l'état et de bien comprendre la logique de l'histoire de l'éducation et les évolutions du système éducatif.
- Il est attendu des candidats qu'ils connaissent les réformes mises en place, les innovations qu'elles comportent et qu'ils s'intéressent à l'actualité du système éducatif.
- Le candidat doit être capable d'anticiper les questionnements du jury visant à élargir la problématique du dossier.

2.3. Troisième épreuve Orale : Langue régionale (optionnelle)

2.3.1. Troisième épreuve orale : Catalan

Cadre légal et résultats

L'Arrêté du 19 avril 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520&dateTexte=&categorieLien=id>

fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles reprend les termes de l'arrêté du 28 décembre 2009 :

II-3. Épreuve orale en langue régionale

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée totale de l'épreuve : une heure (durée de la préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes).

L'épreuve est notée sur 60 points. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Pour la consultation des sujets de la session 2017, ainsi que ceux des sessions précédentes, et des rapports du jury, se reporter à : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/catalan/crpe>

Session 2017	CRPE public	CRPE privé
<i>Rappel épreuves écrites</i>		
Postes offerts au concours	7	1
Candidats inscrits	29	5
Candidats présents à l'écrit	12	2
Taux d'absentéisme à l'écrit	58,6%	60%
Ratio présents à l'écrit/postes	1,7	2
Note moyenne à l'écrit	08,5/20	
<i>Epreuves orales</i>		
Candidats admissibles	8	1
Candidats présents à l'oral	8	1
Taux d'absentéisme à l'oral	0%	0%
Ratio présents à l'oral/postes	1,14	1
Note moyenne à l'oral	10,1/20	
Candidats admis	4	0

La note moyenne de l'épreuve orale de la session 2017, ramenée sur 20 points, s'élève à 10,1 et se situe 2 points au-dessous de celle de la session 2016. En 2017, 44,4% des notes sont au-dessous de 10/20, 33,3% entre 12 et 14, et 22,2% entre 10 et 12. Les notes au-dessus de la moyenne ne constituent guère plus que la moitié du total, soit 55,5%.

Ces résultats constituent une nette régression par rapport à la session 2016, lors de laquelle 58% des notes se plaçaient entre 12 et 16. Quant aux notes inférieures à 10/20, leur proportion est également plus importante qu'en 2016 : 44,4% contre 25%. Comme pour l'épreuve écrite, la note moyenne de l'épreuve orale de la session 2017 est la plus faible depuis la session rénovée de 2014 : elle se trouve 2,1 points au-dessous de la note moyenne calculée sur les quatre dernières sessions qui est de 12,2/20.

Même si la partie concernant la projection didactique reste en général celle qui est le moins réussie par les candidats, avec carence de références aux programmes officiels de toutes les disciplines, le jury a relevé de plus, cette année, une présentation et une analyse des documents trop superficielles pour la plupart des candidats et un niveau de langue catalane souvent trop approximatif. En particulier, les deux dossiers comportant des extraits de textes littéraires, mais aussi l'article de presse, méritaient un traitement du fond et de la forme plus approfondi. La présentation mécanique et incomplète des documents n'a pas permis à plusieurs candidats de construire un exposé d'une durée satisfaisante : le jury a relevé des prestations de cinq, six, huit et neuf minutes, bien loin des quinze minutes maxima attendues.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Les trente minutes devant le jury sont partagées en deux parties de quinze minutes approximativement : un exposé suivi d'un entretien. Pendant l'exposé, le candidat présente et analyse librement tous les documents et propose ensuite une exploitation didactique de ceux-ci ou de celui qui lui paraît le plus approprié à une utilisation en classe. Pendant l'entretien, le candidat répond aux sollicitations du jury à propos de la présentation et de l'analyse des documents, de l'exploitation didactique, et des prolongements linguistiques, culturels, pédagogiques et didactiques que les documents suggèrent.

Lors de l'exposé, le candidat évite la paraphrase et s'exprime de façon synthétique et dynamique. Le jury attend une approche thématique reliant le fond et la forme qui démontre une compréhension précise des documents, si possible à partir d'une problématique culturelle et didactique, en relation avec les programmes de l'École primaire et les compétences du Socle commun. Les documents textuels ou iconographiques sont analysés selon une méthode adaptée à chaque genre.

Le candidat problématise ensuite l'enseignement en classe bilingue français-catalan, à partir d'un ou plusieurs questionnements suscités par les documents. Il propose de courts exemples concrets de la construction bilingue des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents. Il annonce le public scolaire visé (cycle et niveau du CECRL) et indique le document du dossier qui se prête le mieux à une exploitation à l'école primaire (maternelle ou élémentaire).

En ce qui concerne les compétences langagières, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches en mobilisant le lexique, les formes verbales, les connecteurs, etc. qui expriment les compétences notionnelles des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les actes de paroles en accord avec le degré de maturité intellectuelle des apprenants (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc.). Ce sont les énoncés (formulations) attendus des élèves, et variables en fonction du niveau de compétence visé, qui expriment concrètement l'action dans la langue. Par exemple, pour expliquer un itinéraire, niveau A1>A2 : *Cal girar a l'esquerra*. Les énoncés attendus justifient les compétences morphosyntaxiques et lexicales que les élèves doivent acquérir.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Le candidat peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, et à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Une approche plurilingue de l'enseignement des langues ainsi que des comparaisons entre le catalan et le français sont attendues. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane sont indispensables.

Toute l'épreuve se déroule en langue catalane. Le jury est particulièrement attentif au niveau de langue (morphosyntaxe, lexique courant et de spécialité en didactique des langues et en pédagogie générale, phonologie, registre, etc.), ainsi qu'au savoir-être des candidats. On exige généralement des candidats au CRPE le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) en langue vivante. Cependant, les candidats au CRPE spécial se destinant à des classes bilingues dans lesquelles le catalan est, à parité horaire avec le français, langue d'enseignement, ce niveau parfaitement maîtrisé doit tendre sensiblement vers C1.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

- Qualité de l'expression orale
Correction de morphologie, syntaxe, phonologie, lexique, en langue catalane

Emploi de vocabulaires de spécialité en didactique, pédagogie, langue et culture

Savoir être lors de l'exposé et lors de l'entretien

Organisation et structuration de l'exposé, maîtrise du temps

- Présentation et compréhension des documents
 - Annnonce et justification de la nature de chaque document
 - Mise en évidence de l'intérêt culturel, linguistique et didactique des documents
 - Proposition d'une problématique culturelle commune aux 2 documents
 - Présentation dynamique des documents, non linéaire et sans paraphrase
- Projection didactique à partir d'un document au moins
 - Proposition d'une problématique didactique relative à l'enseignement bilingue
 - Exemples précis de construction de compétences (programmes, socle, CECRL)
 - Propositions concrètes de tâches langagières avec actes de paroles et énoncés
 - Références à l'approche actionnelle, aux alternances linguistiques
- Connaissances linguistiques et culturelles
 - Savoirs sur morphologie, syntaxe, phonologie, lexique, de la langue catalane
 - Approche comparative de la langue catalane et de la langue française
 - Savoirs sur le patrimoine catalan transfrontalier, sur le patrimoine régional et national
 - Approche interculturelle et universelle du patrimoine

Analyse des prestations des candidats

Présentation et compréhension des documents

Même si les propositions didactiques permettent effectivement d'exploiter particulièrement certains éléments de la nature des documents, la présentation et l'analyse intrinsèques des textes en particulier, et des documents iconographiques, ne doivent en aucun cas être escamotées.

Ainsi, le premier sujet concernait l'égalité des sexes. Il comportait d'abord une biographie sur la condition d'une grand-mère andorrane de la première moitié du siècle passé que le narrateur, depuis la perspective du petit-fils, présente à la fois comme figure protectrice de l'enfance et comme archétype de la femme assujettie, sa vie durant, au service de son mari, de ses enfants et petits-enfants. Ensuite, venait une affiche de promotion institutionnelle contre l'usage sexiste des jouets.

Le deuxième sujet traitait de l'exil des populations civiles face à la guerre (d'Espagne mais transposable à d'autres conflits contemporains), avec une narration autobiographique du point de vue de l'enfant qui assiste à l'hésitation puis aux préparatifs déchirants du départ. Le lecteur n'est pas dupe face à l'espoir vain du retour prochain. Le deuxième document reprenait quatre pages d'un album illustré, en couleur puis en noir et blanc, évoquant l'exil sous les bombardements : l'histoire vraie d'une grand-mère racontée en classe par sa propre petite-fille.

Le troisième sujet invitait à réfléchir sur le contact entre les célébrations traditionnelles autochtones (*la castanyada*) et celles venues d'ailleurs, à grand renfort de campagnes commerciales (halloween). Il y avait d'abord un texte explicatif, avec force détails, sur les origines communes de ces fêtes. Il se termine sur l'antériorité chronologique en Catalogne médiévale des potirons évidés et flanqués d'une bougie par rapport à la tradition que les émigrés irlandais ont introduit aux Etats-Unis. Le document iconographique reproduisait une affiche abondamment illustrée pour annoncer la fête de *Castaween* dans un quartier de Barcelone : la synthèse comme solution à la concurrence entre traditions.

Projection didactique à partir d'un document au moins

Une exploitation didactique des documents réduite à la lecture en classe, suivie de questions de compréhension, n'est pas acceptable, d'autant plus pour un long extrait d'article de presse. Chacun des deux documents du dossier n'a évidemment pas vocation à être présenté tel quel aux élèves de l'école maternelle ou élémentaire. En général, le document iconographique se prête davantage à un travail en classe ; le texte a plutôt la finalité de permettre au candidat de faire la preuve de la compréhension d'un document complexe.

Cependant, comme l'a fait un candidat pour le texte du sujet 2 sur l'exil des civils vers les Pyrénées-Orientales à la fin de la Guerre d'Espagne, la lecture commentée à la classe d'un extrait choisi de ce texte autobiographique est une introduction pertinente à l'invitation d'un témoin bilingue sur la *Retirada* ou sur les autres exodes qui ont marqué le XX^e siècle. Le jury aurait

aimé entendre toutefois une référence précise aux programmes d'histoire du cycle 3 sur « la France, des guerres mondiales à l'Union européenne », à partir des traces dans l'environnement des élèves.

De la même façon, le sujet 1 pouvait appeler une référence au programme d'Enseignement moral et civique au cycle 3 : « respecter tous les autres et notamment les principes d'égalité des femmes et des hommes ». Il était en effet important, à partir de chacun des trois dossiers proposés, qui le permettaient tous, de proposer des pistes d'exploitation pédagogique pour le traitement des programmes de plusieurs disciplines non linguistiques de l'école primaire, tout en y intégrant l'étude du français et du catalan, langues enseignées et langues d'enseignement.

De plus, il n'est pas nécessaire, comme l'ont fait plusieurs candidats, de commencer l'exposé par une déclaration de principes sur l'enseignement bilingue, décontextualisée par rapport au dossier. Les connaissances théoriques sur les textes officiels seront plus avantageusement mises en perspective lors de l'évocation des pistes pédagogiques et durant l'entretien, s'il y a lieu.

Enfin, les candidats veilleront à ne pas abuser de la proposition de tâches finales généralistes telles que la préparation d'une exposition ou d'une fête. Le jury attend aussi des exemples de tâches plus concrètes permettant de mettre en œuvre des apprentissages précis dans les disciplines non linguistiques et dans les langues. D'autre part, le choix du cycle 1 ne doit pas constituer un évitement de la langue écrite : l'apprentissage du langage oral et écrit débute à la maternelle. Les élèves de l'école maternelle ont accès au langage écrit par l'entremise de l'enseignant, par exemple par la lecture de contes, par la dictée à l'adulte, etc.

Qualité de l'expression orale et connaissances linguistiques et culturelles

Nous avons déjà évoqué la faiblesse de l'expression orale de trop de candidats, en voici quelques exemples :

Confondre le futur proche français (aller + infinitif) et le passé périphrastique catalan (*anar* + infinitif) est une erreur fréquente chez les élèves permettant d'intéressantes remédiations contrastives, mais n'est pas acceptable chez un enseignant.

Le document iconographique du sujet 2 représentait une fillette déguisée en Superman, publicité institutionnelle en faveur de l'égalité des sexes. *Costum*, en catalan, qui signifie « habitude », et « costume » en français sont donc de faux-amis. Un costume en catalan se dit *un vestit*, qui signifie aussi « une robe » ; alors que *la roba* est un terme générique en catalan pour rendre l'idée indéfinie de « linge ». Ces subtilités de la comparaison de mots de la langue courante devraient permettre aux candidats d'exceller au lieu de constituer des pièges révélateurs de leurs insuffisances lexicales.

La problématique *Com fer perquè no existeixin més jocs de nens i nenes?* mérite en effet le débat à condition qu'elle soit formulée correctement avec un subjonctif présent (*existeixin*) et non un présent de l'indicatif (*existeixen*). Cette erreur de débutant, inacceptable chez un prétendant au professorat bilingue, révèle un calque du français qui dans ce cas, comme fréquemment (sauf aux deux premières personnes du pluriel), ne différencie pas les formes verbales du présent de l'indicatif de celles du présent du subjonctif (existent). Il s'agit là d'un levier intéressant pour l'enseignant bilingue compétent qui saura proposer une approche contrastive de la morphologie verbale.

Quant aux autres connaissances linguistiques et culturelles, il est regrettable qu'un candidat n'ait pas su tirer complètement profit de la comparaison morphologique entre les mots *castanya* et *châtaigne* (sujet 3). Effectivement, au-delà des graphies différentes du son [ɲ], le *s* en catalan donne du sens à la présence de l'accent circonflexe en français qui rappelle l'amuïssement du *s* de l'ancien français devant une consonne. C'est un phénomène fréquent en français qui reste cependant abstrait pour l'enfant monolingue sauf si l'on a recours à des dérivés, tandis qu'il est immédiatement parlant pour l'élève bilingue si la comparaison des langues est devenue un réflexe grâce aux sollicitations de ses enseignants bilingues (*hòpital-hospitaliser/hospital*, *fenêtra-défenestrer/finestra*, *fête-festoyer/festa...*).

Le jury a apprécié malgré tout qu'un candidat relève l'importance de l'auteur du texte du sujet 2. En effet, nous devons à Pere Verdaguer (Banyoles 1927- Perpignan, 2017), pionnier dans d'innombrables domaines de la création et de la vulgarisation de la langue et de la culture catalanes, les premières réussites contemporaines du catalan à l'école publique dans les Pyrénées-Orientales.

Au vu des résultats de la session 2017 qui n'ont pas permis de pourvoir la totalité des postes, le jury recommande aux futurs candidats davantage d'implication personnelle et d'ambition dans la préparation des épreuves écrites et orales de catalan, avec une relecture attentive des derniers rapports.

2.3.2. Troisième épreuve orale : Occitan

Analyse de l'épreuve

18 candidats, 1 absent. 2 commissions mêlant public et privé.

La moyenne est de 14.35/40. La note la plus basse est 07/40 ; la note la plus haute est 40/40. 1 candidat a obtenu une note en dessous de la moyenne, 16 au-dessus.

L'épreuve est maintenant sans surprise. Les candidats savent qu'ils auront à traiter un dossier de culture générale et qu'ils devront présenter une synthèse personnelle organisée, s'appuyant sur les documents essentiels pour développer leur point de vue. Les sujets proposés par le jury sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner à ceux qui ont préparé sérieusement le concours l'occasion de briller. Cette partie d'expression orale en continu permet de juger, à la fois, les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée, mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir une réponse structurée à sa problématique.

Dans un deuxième temps, l'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction : le jury est particulièrement sensible à la capacité de répondre dans le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs. Le niveau de la langue se juge à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent d'idiomatismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe.

Le sujet 1 : « *La vigne* » permettait une réflexion sur la place de la vigne-viticulture, dans la culture et la société occitane (langue, économie, paysage...). Outre les références littéraires induites par les textes proposés, le candidat pouvait faire part de sa culture personnelle avec, notamment, des références à la période de 1907 (histoire, économie, modification des paysages agricoles...).

Sujet 2 : « *Les plantes* » invitait à une réflexion sur la transmission d'un savoir scientifique-botanique prenant appui sur l'usage -ou non- de la langue occitane. La profusion de publications sur le territoire d'expression occitane, en français ou en occitan, depuis de très nombreuses années, souligne l'intérêt du public pour ce type de publications. Peut-on y voir un désir de compréhension d'une « terre d'adoption » dans certains cas, de réappropriation de « sa terre » dans d'autres et d'une récupération d'un riche patrimoine linguistique ? Le lexique botanique est-il un lien maintenu avec la langue ?

Sujet 3 : « *Sociabilitat e cosina* » questionnait le candidat sur la question de la transmission culturelle et linguistique. La cuisine occitane est un élément culturel patrimonial fort, spécifique suivant les saisons, le calendrier festif ou/et les régions, elle est l'occasion de partages et échanges. Favorise-t-elle pour autant la transmission de la langue ?

Quelques remarques:

Rappelons en premier lieu qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentées sur le sujet : **donner un titre au dossier et dégager une problématique dont le développement en quelques axes** mette en œuvre aussi bien **le contenu des documents** que **leur culture personnelle**. Nous conseillons donc aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant sa présentation.

Si une dimension didactique est donnée par le candidat à l'analyse du dossier, elle ne doit en aucun cas être prépondérante et occulter les points soulignés précédemment ; elle peut, à l'occasion, illustrer un propos conclusif.

Les membres du jury n'ont que rarement eu à déplorer une présentation trop brève du dossier ou une exploitation superficielle avec pour conséquence un exposé trop court. Les candidats, dans leur grande majorité, maîtrisent la technique de l'épreuve.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve.

Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable.